

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 26 AVRIL 2016.

Convoqué par Monsieur Pierre MATHIEU, Administrateur Général et Directeur des Finances Publiques du Pas-de-Calais, le Comité Technique Local s'est réuni en seconde convocation, le mardi 26 avril 2016 à 9h15 dans les locaux de la Direction, rue BRASSART.

Le secrétariat était assuré par Sylvie DUBURQUE et le secrétariat adjoint par Michael MILLOT pour FO.

La CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais, était représentée par René QUIDE membre titulaire élu et Olivier FROISSART expert.

A l'ordre du jour deux réunions distinctes :

La première réunion :

➤ **Dispositif de la campagne IR 2016 (pour information) :**

Faute de temps, lors de la précédente réunion, le dispositif de la campagne IR 2016 a été évoqué lors de cette réunion.

En voici les principales phases.

Comme chaque année la direction nous présente le dispositif mis en place pour la campagne 2016 de l'impôt sur les revenus et son calendrier.

- Une campagne qui a démarrée en fanfare le 12 avril 2016 et se terminera le mercredi 18 mai (**ouverture exceptionnelle toute la journée**) et le mardi 7 juin, pour ceux qui déposent par internet.
- L'accent sera mis cette année sur la promotion des démarches en ligne et le démarrage de l'obligation de déclaration en ligne pour les contribuables ayant un revenu fiscal de référence supérieur à 40 000 euros.
- Un nouveau portail beaucoup plus conviviale et accessible a été mis en place.

Les principaux changements :

- Il a été décidé d'uniformiser, sur l'ensemble de l'année les jours et horaires d'ouverture au public ou plutôt leur fermeture généralisées les mercredi, jeudi et vendredi après-midi (**Bonjour l'ambiance dans des accueils surchargés**)
- Plus de renfort vers les services des agents des pôles CE, quant aux agents du PCRP, ils participeront à l'accueil sur les questions nécessitant une expertise particulière.
- Aucune permanence ne sera tenue en mairie

- Aucun imprimé, aucune urne ne seront mis à la disposition du public en mairie.
- Les services bénéficieront du renfort des contrôleurs stagiaires, qui participeront à l'accueil du public .
- Les jeunes du service civique apporteront une aide logistique à l'accueil du public et à l'ouverture du courrier.
- Des vacataires seront utilisés pour l'ouverture du courrier.

La CGT Finances Publique regrette que la mise à la dispositions du public d'urnes et d'imprimés et les réceptions en mairie ne soient plus d'actualité.

Pour les maires c'était un service rendu aux usagers.

Tout semble fait pour décourager l'usager à se rendre vers un service public de proximité et l'obliger à utiliser l'internet.

- **La CGT est intervenue aussi, sur les demandes de rendez-vous et se demande si cette formule déjà en expérimentation dans deux département, sera à l'avenir généralisée ? La direction générale semble ce diriger vers un accueil ciblé, priorité au site impôts.gouv.fr et demande de rendez-vous satisfaites rapidement, à condition de passer par l'internet.**

C'est la fin du service public de proximité.

La seconde réunion : les projets de réorganisation du réseau dans le département du Pas-de-Calais pour l'année 2017.

En préambule à la réunion, FO, Solidaires et CFTC-UNSA ont lu leur déclaration liminaire nous avons gardé la déclaration liminaire initiale.

- **1) Procès verbal du CTL du 07 janvier 2016 (pour approbation) ;**
toujours pas de vote, le PV du CTL du 7 janvier 2016 sera soumis à l'approbation lors du prochain CTL.

Restructurations 2017, acte II :

Projets de réorganisation du réseau dans le département pour l'année 2017 (pour avis) ;

Sur les onze projets de restructurations proposés lors de la précédente réunion et qui avaient été rejetés à l'unanimité, dix ont été légèrement retoqués et un repoussé à une date future.

Pour la CGT Finances Publiques, ces restructurations vont à l'encontre d'un maillage territorial et d'une gestion de service publique de qualité. C'est la voie ouverte à de nouvelles suppressions d'emplois et leurs conséquences seront néfastes sur la vie et le bien être des agents.

Nous étions favorables à un vote global après débat sur les différents projets.

La direction et les autres organisations syndicales ont demandé un vote projet par projet.

La CGT FIP 62 a voté contre tous les projets de restructurations proposés par la direction.



➤ **Fusion des SIP d'Arras au 1^{er} janvier 2017 :**

Pour la direction, l'opération permettra de faciliter le pilotage de l'accueil, d'unifier les méthodes et l'organisation du travail pour une qualité de service rendu à l'usager.

Il n'est pas nécessaire d'être devin pour prévoir l'avenir, après la fusion il y aura nécessairement la période des suppressions d'emplois.

Quant à la nomination du futur chef de service nous ne tiendrons pas, comme certains, un double langage et une double démarche vis à vis des principaux intervenants. Il est du devoir de la direction et de cette OS, au niveau départemental, puis au niveau national de prendre enfin ses responsabilités.

Vote unanime contre ce projet.

➤ **Intégration du Pôle enregistrement de Béthune au SPF1 de Béthune :**

Initialement, la direction avait proposé l'intégration du Pôle Enregistrement vers les Pôles Enregistrement de Boulogne et Arras.

La seconde version propose la création d'un SPF-E sur Béthune, projet qui avait la faveur des agents et des chefs de services concernés et surtout des usagers.

(voir l'article de Nord Éclair du 29 avril 2016)

Mais la Direction Générale a refusé ce projet.

Qu'elle sera l'avenir de la partie enregistrement du SIE de Béthune ?

Pas de changement pour le moment, du moins jusqu'en fin 2017.

Nous resterons vigilants et motivés à garder un service public de proximité.

Vote pour : FO

Abstention: CFTC-UNSA

Vote contre : Solidaires et CGT

➤ **Suppression du SIE de LILLERS absorbé par le SIE de BETHUNE :**

Pour la direction, la gestion d'un SIP-E est reconnue comme particulièrement difficile, compte tenu de la multiplicité des métiers à maîtriser.

Il faut bien reconnaître que du côté des agents on maîtrise l'ensemble des

métiers malgré les changements et les restructurations incessantes.

Mais les suppressions et les vacances de postes ont fragilisé des pans entiers de services rendus à l'usager sur le site de Lillers.

Vote contre à l'unanimité.

➤ **Fusion des trésoreries d'Isbergues et de Lillers, Transfert du recouvrement de l'impôt au SIP de Lillers :**

Pour la direction, l'opération se justifie par les difficultés chroniques du poste d'Isbergues et par le regroupement de la gestion de l'assiette et du recouvrement de l'impôt des trésoreries d'Auchel, St Venant et Isbergues sur Lillers.

La réalité est tout autre, on a laissé pourrir une situation qui aurait pu être améliorée, pour mieux supprimer le site et c'est encore l'usager qui va en pâtir.

Vote contre à l'unanimité.

➤ **Transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries de Saint-Venant et d'Auchel au SIP sur Lillers.**

Dans le cadre du regroupement de la gestion de l'assiette et du recouvrement de l'impôt des trésoreries d'Auchel, St Venant et Isbergues sur Lillers, ce transfert permettrait, pour la direction, de faciliter et de simplifier la gestion des dossiers des usagers et notamment en matière de gracieux.

On voudrait nous faire prendre des vessies pour des lanternes...

Vote contre à l'unanimité.

➤ **Fusion des trésoreries de Fruges et Hucqueliers.**

Pour la direction, la réorganisation envisagée permettra de faciliter le pilotage en regroupant les agents sur un même site.

Elle permettra aussi de constituer une équipe plus étoffée, qui bénéficiera de conditions de travail améliorées.

Nous sommes dans un secteur agricole fragilisé, les usagers vont devoir faire une dizaine de kilomètres, voir plus, l'éloignant d'un service public de proximité et de qualité.

Vote contre à l'unanimité.

➤ **Fusion des trésoreries de Campagne-les-Hesdin et de Hesdin-le-Parc et transfert de la mission hospitalière de la trésorerie de Hesdin-le-Parc à la trésorerie de Montreuil.**

Initialement le projet proposé en première lecture prévoyait la fusion des deux trésoreries et le transfert de la nouvelle entité sur la commune de Beaurainville.

Sauf que la commune de Beaurainville ne disposait pas de local permettant d'installer une trésorerie sur son territoire. D'autres solutions auraient pu voir le jour sur la commune de Hesdin. Mais les locaux proposés n'offraient pas la capacité et la qualité d'accueil recherchées.

Le Maire de Campagne-les-Hesdin, a fait une proposition à la direction, qui est d'agrandir la trésorerie existante en aménageant les locaux destinés à l'origine pour le logement du chef de poste .

Le coût des travaux serait pris en charge par la municipalité. Il serait beaucoup moins important que le coût des aménagements des locaux proposés et situés sur Hesdin.

Le conseil municipal de Campagne-les-Hesdin a délibéré en date du 20 mars 2016, autorisant la mairie à entreprendre les travaux nécessaires au bon fonctionnement de la nouvelle trésorerie.

Cette proposition est à l'étude et d'ores et déjà, il semblerait que ce projet recueille un avis favorable de la direction ... à suivre ...

La CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais restera vigilante sur l'avenir de la trésorerie de Campagne-les-Hesdin.

Vote contre à l'unanimité.

➤ **Transfert de la mission hospitalière de la trésorerie municipale d'Hénin-Beaumont vers la trésorerie de LENS CH au 01/07/2017.**

Pour la direction, cette opération se justifie au regard de la direction commune des deux établissements.

Le site de Lens CH n'est pas des plus accueillant, il faudra attendre 2020 pour voir le début des travaux du nouvel hôpital et des nouveaux locaux de Lens CH.

La CGT est intervenue sur les difficultés que rencontre depuis de nombreuses années la trésorerie de Hénin-Beaumont. Elle demande à la direction de rester vigilante, la perte d'un emploi sur le site serait préjudiciable et risquerait de faire sombrer le poste.

Vote contre à l'unanimité.

➤ **Suppression du SPF de MONTREUIL et transfert de la mission au SPF de BOULOGNE ;**

Initialement le projet de fusion des deux SPF était prévu au 1er janvier 2017.

Il sera reporté au 1er septembre 2017.

Le SPF de Montreuil a un délai de publication de 175 jours, le SPF de Boulogne est à 93 jours.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'orientation nationale visant à resserrer le réseau des services de publicité foncière.

Pour le département du Pas-de-Calais, la direction générale a autorisé la création de deux SPF-E, l'un sur Boulogne, le second sur Arras.

Pour la direction locale ce projet permettrait de pourvoir les postes vacants, d'étoffer les équipes, de faciliter le pilotage et d'améliorer la qualité de service rendu aux usagers.

Pour la CGT, il est d'abord nécessaire de renforcer massivement le SPF de Montreuil afin de réduire le délai de publication, non pas à 90 jours comme le souhaiterait la direction, mais à moins de 50 jours pour que ce projet soit viable.

Regrouper les services n'est pas une fin en soit, bien au contraire les fusions engendrent beaucoup d'autres difficultés.

Vote contre à l'unanimité.

➤ **Fusion de l'antenne du PCRP de CALAIS par l'antenne du PCRP de BOULOGNE .**

Le projet de fusion des deux antennes PCRP est reporté à une date ultérieure.

Les agents concernés n'ont pas la volonté de suivre la mission.

La direction renonce provisoirement à son projet dans le but d'avoir une vision plus claire de la situation et la possibilité d'avoir des transferts d'emplois selon le tissu fiscal local.

Nous ne pouvons pas accepter, après une première salve de restructurations pour l'année 2016, cette seconde salve qui en appellera d'autres et qui à moyen terme supprimera l'ensemble du maillage territorial, l'ensemble de notre réseau et notre service public de proximité.

Aussi, nous avons voté contre ces projets mortifère.

**Pour la CGT FIP 62, ce sont des emplois que l'on a besoin dans les services
Et NON DES RESTRUCTURATIONS.**

La réunion s'est terminée à 16h00.